

I – Les relations extérieures du Canada

Hélène Galarneau

Volume 15, numéro 4, 1984

La crise des relations internationales : vers un bilan

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701754ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701754ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, H. (1984). I – Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 15(4), 885–902. <https://doi.org/10.7202/701754ar>

CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Hélène GALARNEAU*

I — Les relations extérieures du Canada

(juillet à septembre 1984)

A — Aperçu général

Le Canada était en campagne électorale au cours de l'été, et les élections du 4 septembre portaient au pouvoir le Parti conservateur et son chef, M. Brian Mulroney. Deux semaines seulement après avoir été assermenté premier ministre, M. John Turner, élu au congrès à la chefferie du Parti libéral le 16 juin, avait en effet déclenché des élections. Le nouveau chef du PLC estimait avoir besoin d'un « renouveau de confiance » de la part de l'électorat canadien, pour prendre les mesures requises par la situation économique et le taux de chômage élevé¹.

Si les questions de politique étrangère n'ont pas constitué, au cours de la campagne électorale, des enjeux majeurs, les candidats n'en n'ont pas moins exprimé certaines opinions liées aux affaires extérieures. La question d'un gel des armes nucléaires fut par exemple soulevée par tous les partis. Le chef du Nouveau Parti Démocratique (NPD), M. Ed. Broadbent réclamait un gel vérifiable des armes nucléaires et certains candidats libéraux et conservateurs se prononçaient également en faveur d'une telle politique. Toutefois, la direction du PLC — même si John Turner s'est dit « personnellement » en faveur d'un gel — ni celle du PC n'ont endossé cette position, estimant toutes deux primordiales la crédibilité du Canada au sein de l'OTAN. Le Parti libéral s'engageait à poursuivre l'initiative de paix de Pierre Trudeau et à convaincre les cinq puissances nucléaires de tenir une rencontre au sommet².

Les Conservateurs ont d'autre part exprimé leur intention d'augmenter le budget de la défense de 6% par année — alors que le PLC et le ministre de la Défense chiffrèrent à 3 ou 4% par année l'augmentation souhaitable — et de faire passer le personnel des forces armées de 82,000 à 90,000 hommes en trois ans. M. Brian Mulroney promettait également la création d'une commission d'étude chargée d'analyser l'ensemble de la politique canadienne de défense et promettait la publication d'un livre blanc sur le sujet dans un délai d'un an. Pour le chef conservateur, le Canada devait mettre fin à la « négligence prolongée » dans laquelle le gouvernement libéral avait tenu les forces armées³. Les conservateurs exprimaient encore leur soutien aux positions de politique étrangère adoptées par les États-Unis. Ils promettaient par ailleurs d'encourager l'investissement étranger au Canada et de promouvoir les exportations canadiennes, en procédant d'abord à des changements du mandat et du nom de

* Documentaliste au CQRI.

1. *Le Devoir*, 10 juillet 1984, pp. 1 et 8.

2. *The Globe and Mail*, 3 septembre 1984, p. 3 et *Le Devoir*, 24 août 1984, p. 8.

3. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 2 août 1984, pp. 1 et 8.

l'Agence d'examen de l'investissement étranger (FIRA). Enfin, ils se déclaraient d'accord avec les objectifs du programme énergétique national, mais non avec sa mise en oeuvre⁴.

Comme en 1979, avec la question du déménagement de l'ambassade canadienne en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem, le Parti conservateur souleva le mécontentement des pays arabes, cette fois par une déclaration de M. Mulroney, devant un auditoire juif de Toronto, à l'effet qu'il n'aurait pas permis à un représentant de l'OLP de témoigner devant le Parlement canadien. Les ambassadeurs des pays de la Ligne arabe se dirent alors inquiets de l'« orientation d'amitié exclusive pour Israël » démontrée par le PC⁵.

Le 4 septembre, l'électorat canadien mettait fin à vingt années de pouvoir libéral et portait au pouvoir le parti de M. Brian Mulroney qui faisait élire 211 députés à la Chambre des Communes, n'en laissant que 38 au Parti libéral et 22 au Nouveau Parti Démocratique. Treize jours plus tard, le nouveau premier ministre faisait connaître la composition de son cabinet, formé de quarante ministres. M. Joe Clark, premier ministre au cours du bref intermède conservateur de 1979-1980, devenait ministre des Affaires extérieures, alors que James Kelleher se voyait octroyer la responsabilité du Commerce extérieur et que Mme Monique Vézina devenait ministre des Relations extérieures et à ce titre responsable de l'ACDI. La Défense nationale était placée sous la direction de M. Robert Coates. On retrouve parmi les autres ministres, M. Michael Wilson aux Finances, Mme Patricia Carney à l'Énergie, Mme Flora MacDonald à l'Emploi et à l'Immigration, M. Robert de Cotret à la tête du Conseil du Trésor et M. John Crosbie à la Justice⁶.

Le premier ministre Mulroney faisait à la fin septembre quelques références à la politique étrangère qui suivrait son gouvernement à l'occasion d'un discours prononcé en Nouvelle-Écosse. Il y soulignait notamment son objectif personnel de voir le Canada participer à la réduction de la menace d'une guerre. Il déclarait d'autre part que le Canada s'attendrait, en échange d'une contribution plus grande à l'effort de défense alliée, à être pleinement consulté par les autres membres de l'alliance occidentale. Enfin, il affirmait que la politique étrangère du nouveau gouvernement ne serait pas fondée exclusivement sur les relations canado-américaines:

Nous avons, disait-il, des liens historiques, commerciaux, culturels et politiques avec plusieurs pays dans le monde, y compris avec nos adversaires potentiels. Alors que plusieurs problèmes conjoints ne peuvent être réglés que par des rapports bilatéraux avec les États-Unis, l'intérêt du Canada dans ce monde repose tout autant au sein d'institutions multilatérales solides, des forums économiques et politiques où nous pouvons exercer une influence positive et constructive⁷.

De ce trimestre de campagne électorale, on retiendra donc l'arrivée au pouvoir des Conservateurs et les premières déclarations reliées à la politique étrangère et à l'économie que faisaient le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à l'ONU, et le ministre du Commerce extérieur à Toronto. Il faut par ailleurs souligner la visite qu'effectuait au Japon et à Djakarta le titulaire des Affaires extérieures du Cabinet Turner, M. Jean Chrétien.

4. *Idem.*, 25 août 1984, p. 2.

5. *Le Devoir*, 2 août 1984, p. 2.

6. *Le Devoir*, 18 septembre 1984, p. 1.

7. Michael HARRIS, *The Globe and Mail*, 1^{er} octobre 1984, pp. 1 et 2.

B — Les politiques économiques et commerciales

Le nouveau ministre du Commerce extérieur, M. James Kelleher, présentait les grandes lignes de la stratégie économique de son gouvernement dans un discours prononcé le 25 septembre à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Chambre de commerce du Canada. M. Kelleher y annonçait un certain nombre de mesures ou d'orientations destinées à abaisser les taux d'intérêt, à réduire le déficit, à améliorer la position concurrentielle du Canada dans le monde et à créer un climat propice à l'accroissement des investissements. Deux grands changements étaient annoncés pour enclencher « le processus visant à refaire du Canada un lieu d'investissement privilégié », changements se rapportant à deux politiques libérales auxquelles le PC s'était toujours opposé, la politique énergétique et la politique de contrôle des investissements étrangers. C'est ainsi que le gouvernement conservateur annonçait son intention de « mettre fin à la rétroactivité et à la discrimination excessive du Programme énergétique national » et de changer le mandat de l'Agence d'examen de l'investissement étranger. Un rôle « plus positif » sera dévolu à « Investissement Canada », nouvelle appellation de FIRA,

celui de faciliter les investissements générateurs d'emploi, et de collaborer avec un Service des délégués commerciaux revitalisé et élargi de façon à recenser de nouvelles idées, à trouver de nouvelles technologies et à exploiter de nouvelles possibilités d'exportation et d'investissement pour le Canada⁸.

Pour stimuler la demande intérieure, le gouvernement a l'intention de privilégier cinq secteurs pour les investissements de capital, dont l'industrie énergétique et l'amélioration de l'équipement des forces armées. Pour accroître la demande extérieure, la négociation multilatérale et bilatérale d'un accès plus grand aux marchés étrangers guidera l'action conservatrice. Le ministre exprimait la volonté de son gouvernement d'appuyer l'ordre commercial multilatéral et d'oeuvrer à l'établissement du consensus nécessaire à une nouvelle série de négociations du GATT, pour les mesures de sauvegarde, les marchés publics, le commerce des produits agricoles et des produits de haute technologie. La création d'un cadre international fixant les règles du commerce des services était également cité en tant que « grande priorité » du nouveau gouvernement. Les conservateurs poursuivront les discussions avec les États-Unis en vue d'un libre-échange sectoriel qui soit conforme aux obligations multilatérales des deux pays, mais qui pourrait stimuler une action multilatérale. « Notre but n'est pas tant de créer une forteresse en Amérique du Nord », soulignait le ministre, « que d'agir comme catalyseur d'une action coopérative multilatérale »⁹.

Le gouvernement Turner avait pour sa part entrepris au cours de l'été un changement important de sa politique énergétique, plus précisément dans le secteur du gaz naturel. Le 13 juillet, le ministre de l'Énergie, M. Gerald Regan, annonçait une nouvelle politique d'exportation du gaz naturel applicable à partir du 1^{er} novembre 1984. Les exportateurs pourront à partir de ce moment négocier le prix de vente du gaz naturel avec leurs clients, plutôt que de s'en tenir au régime en vigueur d'un prix à deux volets, le prix négocié devant toutefois être approuvé par l'Office national de l'énergie et par le gouvernement, et ne pas être inférieur au prix payé par les Canadiens. Le gouvernement Turner espérait ainsi améliorer la position concurrentielle des exportateurs canadiens de gaz naturel¹⁰. Le régime de tarification des exportations de gaz naturel avait déjà été assoupli en avril et en novembre 1983. L'ONE approuvait le 5 septembre les premières exportations de gaz naturel dans le cadre de la nouvelle politique¹¹.

8. Ministère des Affaires extérieures, *Discours*, 25 septembre 1984, p. 3.

9. *Ibid.*, pp. 1-9.

10. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no. 84/81*, 13 juillet 1984.

11. Bruce LITTLE, *The Globe and Mail*, 6 septembre 1984, p. B1.

La Commission pour l'expansion du commerce extérieur étudie actuellement les causes des faibles retombées, au Canada, des contributions à des institutions financières internationales. Le président de la Commission, M. Roger E. Hatch, déclarait qu'alors que ces retombées, pour l'Europe et le Japon, varient entre \$2,04 et \$3,46 par dollar, le Canada ne reçoit pour sa part que \$0,66 en retombées. La Commission cherche, par exemple dans le régime de taxation des compagnies exportatrices et dans les méthodes de contribution à ces institutions internationales ou du personnel qui y est relié, les causes de cet état de chose¹². D'autre part, le quotidien *The Globe and Mail*, citant un rapport interne de la SEE rendu public par l'Association canadienne pour l'exportation, soulignait que le financement accordé par la SEE était concentré à un petit nombre de pays. Entre 1981 et 1983, 53,9% des prêts accordés par la SEE l'était au bénéfice de cinq pays seulement, les États-Unis, l'Algérie, le Pérou, l'Égypte et le Mexique. L'étude indiquait également qu'un petit nombre de compagnies (10) se partageaient plus de la moitié des prêts de la société. Le même phénomène de concentration du financement des exportations se produirait en RFA, en France, en Italie, au Japon et aux États-Unis¹³.

Les états financiers préliminaires du gouvernement canadien pour l'année financière 1983-1984, rendus publics le 10 septembre, révèlent que le déficit budgétaire de cette période est le plus haut de l'histoire canadienne, s'élevant à \$32,4 milliards. La dette atteignait aussi un sommet, avec \$152 milliards. Outre le service de la dette, les principales dépenses du gouvernement ont été pour les pensions de vieillesse (\$10,4 milliards), la défense nationale (\$8 milliards), les paiements de transfert fiscal (\$5,7 milliards), le régime d'assurance-santé (\$5,6 milliards) et le régime d'aide sociale (\$3,3 milliards)¹⁴.

C — Les politiques d'immigration

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. John Roberts, annonçait le 13 août des modifications à la politique de réunion des familles. Ces mesures permettront dorénavant l'admission des enfants de plus de 21 ans non mariés de parents vivant au Canada, si ces enfants sont seuls à l'étranger¹⁵.

La prolongation de trois mesures d'immigration était également annoncée au cours de l'été. Le programme d'étude du cas des immigrants illégaux de longue date entrepris en août 1983 sera prolongé jusqu'en janvier 1985, le programme d'auditions des personnes demandant le statut de réfugié, qui avait commencé en mai 1983, sera poursuivi et enfin, les mesures spéciales d'aide aux ressortissants du Sri Lanka, qui devaient se terminer le 8 septembre, continueront elles aussi à s'appliquer¹⁶.

D'autre part, des organismes non-gouvernementaux déploieraient les conséquences de la politique fédérale adoptée à l'égard des Guatémaltèques en mars dernier, qui oblige les ressortissants du Guatemala à se munir d'un visa pour venir au Canada. Depuis l'exigence du visa, seulement vingt-cinq Guatémaltèques auraient été accueillis au Canada, comparativement à une moyenne de quatre cent cinquante personnes au cours des trois années précédentes. Le responsable de la politique concernant les réfugiés au ministère de l'Immigration, M. Raphaël Girard, déclarait pour sa part qu'à la fin de l'année, la politique du visa

12. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 13 septembre 1984, p. 15.

13. David STEWART-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 7 août 1984, p. B1.

14. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 11 septembre 1984, pp. 1 et 10.

15. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no. 84-23*, 13 août 1984.

16. *Ibid.*, *Communiqué no. 84-25*, 21 août 1984, et *Communiqué no. 84-29*, 13 septembre 1984.

aura permis au Canada de venir en aide à un plus grand nombre de réfugiés réellement menacés que par les années passées¹⁷.

D — Organisations et rencontres internationales

Le nouveau gouvernement canadien participait dès son entrée en fonction à deux forums internationaux importants, l'ouverture de la session d'automne de l'Assemblée générale des Nations Unies et la réunion annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, ce qui lui permettait immédiatement d'énoncer les grandes lignes de sa politique étrangère. Outre la rencontre des ministres des Finances du Commonwealth, la Conférence de Mexico sur la population et l'entente du Cocom dont il sera question dans les lignes suivantes, le Canada participait également au cours du trimestre d'été à une conférence de la FAO sur l'aménagement et le développement des pêches, à Rome, à une réunion de l'Agence internationale de l'Énergie à Paris où il fut décidé de coordonner l'utilisation des stocks de pétrole en cas d'interruption des approvisionnements¹⁸, à la deuxième conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique, à Genève¹⁹, à la quatrième Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel, à Vienne²⁰, et à Mexico, à la deuxième Conférence internationale sur la population²¹.

1 — L'ONU

L'ouverture de la trente-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies donna l'occasion au secrétaire d'État aux Affaires extérieures du gouvernement conservateur, M. Joe Clark, de prononcer son premier grand discours de politique étrangère. Celui-ci fut placé sous le signe de la continuité des objectifs poursuivis par le Canada depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. M. Clark a insisté sur le rôle de modérateur et la tradition internationaliste du Canada. S'il mentionnait que le nouveau gouvernement canadien entreprendrait une révision complète de la politique extérieure du Canada, le ministre s'en est tenu pour l'essentiel à la réaffirmation des grandes lignes de la politique extérieure traditionnelle du pays, au sein des Nations Unies et des institutions internationales multilatérales. Au premier chef, M. Clark a déclaré l'intention de son gouvernement de continuer à jouer un rôle important dans la recherche de la paix et du désarmement. « Cet objectif sera une priorité constante de la politique extérieure du Canada », disait-il. Reconnaisant l'importance de la reprise des négociations entre les superpuissances, et saluant l'ouverture faite aux Soviétiques par le président des États-Unis quelques jours plus tôt devant le même forum, le ministre soulignait néanmoins le rôle que peuvent jouer les moyennes et les petites puissances pour assurer cet objectif. Il affirmait l'intention du Canada de continuer à travailler à l'élaboration et à la consolidation des grandes entreprises de désarmement et de contrôle des armements: un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires, le contrôle et la vérification reliés aux armes basées dans l'espace extra-atmosphérique, le Traité de non-prolifération, les mesures de vérification, etc.

Pour ce qui est du rôle de l'ONU, M. Clark a prôné le renforcement de la « marge d'initiative et d'indépendance » du secrétaire général. Il a par ailleurs souhaité une dépolitisation des débats, tant au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale qu'au sein des

17. Regina HICKL-SZABO, *The Globe and Mail*, 27 juillet 1984, p. 11.

18. *Le Devoir*, 12 juillet 1984, p. 17.

19. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 104*, 6 juillet 1984.

20. *The Globe and Mail*, 21 août 1984, p. 9.

21. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 111*, 3 août 1984; voir également *Le Devoir*, 16 août 1984, p. 8.

institutions spécialisées. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a ensuite passé en revue les grandes réalisations des Nations Unies et insisté sur l'importance de permettre à l'organisation de faciliter le règlement pacifique des conflits. Du côté des problèmes économiques, le Canada favorise une stratégie souple et ponctuelle en vue du règlement du problème de l'endettement, il estime important le rôle que pourraient jouer les investissements privés et souhaite la tenue d'une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales pour endiguer les tendances protectionnistes. Enfin, M. Clark déclarait que le gouvernement conservateur maintiendrait l'engagement du Canada de consacrer 0,7% de son PNB à l'aide publique au développement d'ici 1990, soulignant qu'une plus grande partie de cette aide serait affectée aux organisations non gouvernementales²².

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, au cours de son séjour à New York, eut plusieurs rencontres bilatérales avec ses homologues d'autres pays, y compris avec M. Andrei Gromyko. M. Clark déclarait à la suite de sa rencontre de cinquante minutes avec le ministre soviétique qu'il avait soulevé la question des indemnités à verser aux familles des Canadiens qui voyageaient à bord de l'avion sud-coréen abattu par l'Union soviétique l'an dernier. M. Gromyko a souligné pour sa part les très bonnes relations existant entre l'URSS et le Canada, souhaitait que le gouvernement de M. Brian Mulroney développe encore davantage les relations dans les domaines économiques et scientifiques²³.

2 — LES RÉUNIONS ANNUELLES DES MINISTRES DES FINANCES DU COMMONWEALTH ET DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE

La ville reine était l'hôte, les 19 et 20 septembre de la rencontre annuelle des ministres des Finances des pays du Commonwealth. Ceux-ci se réunissent chaque année avant la réunion annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Le ministre canadien des Finances, M. Michael Wilson, s'est prononcé en faveur de l'approche cas par cas des problèmes d'endettement du Tiers-Monde. Selon lui, une opération générale de soulagement de la dette n'est pas nécessaire, l'approche cas par cas permettant à son point de vue d'engager plus d'argent en faveur des pays en développement. Malgré les divergences de vue enregistrées au sein des participants, les ministres des Finances réclamaient à l'unanimité, dans leur communiqué final, une augmentation du montant des prêts accordés aux pays en développement et l'assouplissement des mesures d'austérité imposées à ces pays par les organismes prêteurs²⁴.

Le ministre Michael Wilson participait également à Washington à l'assemblée générale annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale qui s'ouvrait le 24 septembre. Les entretiens préparatoires à cette assemblée, soit les réunions des pays en développement, des pays industrialisés, du comité intérimaire du FMI et du comité de développement, avaient débuté le 19 septembre. Encore cette année, cette réunion fut marquée par les divisions Nord-Sud à propos de l'allocation des DTS et de l'approche nécessaire au règlement du problème de l'endettement²⁵.

3 — RENCONTRES COMMERCIALES MULTILATÉRALES

On apprenait à la mi-juillet la conclusion d'une entente des pays membres du Cocom (les alliés de l'OTAN et le Japon) sur le renforcement des restrictions sur les exportations d'ordinateurs à destination de l'URSS, des pays de l'Est et de la Chine. Le Cocom – Comité

22. Ministère des Affaires extérieures, *Discours*, 25 septembre 1984, pp. 1-13.

23. *Ibid.*, *Hebdo Canada*, vol. 12, no. 36 (10 octobre 1984), p. 3.

24. Martin MITTELSTAEDT, *The Globe and Mail*, 20 septembre 1984, p. B1 et 21 septembre 1984, p. B1.

25. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 28 septembre 1984, p. B9.

occidental de coordination des exportations stratégiques – lors d'une rencontre tenue à Paris, aurait réussi à en venir à un compromis sur les restrictions à imposer aux produits et technologies « stratégiques » reliés aux ordinateurs, aux logiciels et aux équipements informatiques sophistiqués pour les centraux téléphoniques. Les membres du comité avaient révisé au printemps leur liste de produits stratégiques, qui datait de 1976, mais il restait à régler la question des produits et technologies informatisés²⁶. Un porte-parole du ministère américain de la Défense annonçait par la suite que l'entente du 13 juillet avait entraîné l'annulation de contrats passés par des sociétés américaines, européennes et canadiennes pour la vente de centraux téléphoniques informatisés à l'URSS. Ces équipements auraient permis à l'URSS, disait-il, d'améliorer ses systèmes de contrôle stratégique²⁷.

Le ministre de l'Énergie du gouvernement Turner, M. Gerald Regan, participait à la mi-septembre à une rencontre de ministres du Commerce à Rio de Janeiro, au Brésil. Cette rencontre réunissait les représentants commerciaux de seize pays pour discuter de l'abaissement des barrières commerciales²⁸.

E — Les relations canado-américaines

La victoire du Parti conservateur était fort bien accueillie aux États-Unis, tant au sein du gouvernement que dans la presse. L'arrivée au pouvoir des conservateurs, qui ont fait campagne en faveur d'un rétablissement des bonnes relations avec les États-Unis, était perçue comme un gage d'une amélioration des relations canado-américaines²⁹. Deux des premiers gestes posés par le gouvernement Mulroney touchaient d'ailleurs des politiques libérales honnies aux États-Unis, les politiques de l'énergie et de contrôle de l'investissement étranger. Le premier voyage du premier ministre Mulroney à l'extérieur du pays se faisait en direction de Washington, pour y rencontrer le président Reagan. Le trimestre d'été était par ailleurs marqué par la lutte opposée par le Canada à l'imposition de quotas sur les exportations d'acier à destination des États-Unis.

1 — LE VOYAGE À WASHINGTON DU PREMIER MINISTRE MULRONEY

Huit jours après avoir été assermenté premier ministre, M. Brian Mulroney se rendait à Washington pour y rencontrer le président Ronald Reagan. Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, rencontrait en même temps le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan. M. Mulroney avait rencontré le président américain en juin, alors qu'il était chef de l'opposition. La rencontre du 25 septembre fut qualifiée des « plus amicales ». Aux États-Unis, le premier ministre canadien déclarait son intention de restaurer la relation historique de confiance et d'amitié entre les deux pays, qui constitue une des priorités de son gouvernement. M. Mulroney soulignait toutefois que l'établissement d'une relation particulièrement étroite avec les Américains ne devrait pas entraîner une diminution de l'indépendance du Canada. L'importance de renforcer les communications entre les deux pays a constitué l'un des points majeurs de la rencontre Mulroney-Reagan. Les chefs canadien et américain se sont entendus pour se rencontrer au moins une fois par année, et pour voir à ce que les membres de leurs cabinets, particulièrement les ministres des Finances, des Affaires extérieures, de la Défense et du Commerce, se consultent plus régulièrement.

26. *The Globe and Mail*, 17 juillet 1984, p. B5; *Le Devoir*, 17 juillet 1984, p. 10.

27. *Le Devoir*, 24 juillet 1984, p. 13.

28. *The Globe and Mail*, 12 septembre 1984, p. B2.

29. *Le Devoir*, 7 septembre 1984, p. 2.

MM. Mulroney et Reagan ont donc discuté de l'orientation générale des relations canado-américaines, abordant les questions de l'accroissement du commerce et des investissements – il fut question de la réglementation canadienne des investissements étrangers et du Programme énergétique national –, des pluies acides et de l'augmentation des dépenses militaires au Canada. Les deux hommes ont également discuté de politique internationale, notamment des relations Est-Ouest à la veille d'une rencontre Reagan-Gromyko. À Washington, le Premier ministre eu d'autre part un entretien avec le candidat démocrate à la présidence. M. Walter Mondale³⁰.

Plus tôt au cours du trimestre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Jean Chrétien, avait eu des entretiens bilatéraux avec son homologue américain, M. George Shultz. Les deux ministres profitaient de leur passage à Djakarta pour la réunion des « partenaires du dialogue » avec l'ASEAN pour discuter de leurs problèmes commerciaux relatifs à l'acier, à l'amiante et à un traité sur le saumon du Pacifique. La politique énergétique, les pluies acides et les questions internationales du désarmement, du contrôle des armements nucléaires et de l'Amérique centrale furent également au nombre des sujets abordés³¹.

2 — LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES

Les deux pays continuaient, au cours du trimestre, à explorer les possibilités d'établir un libre-échange pour le commerce dans certains secteurs industriels. La Commission fédérale du textile et du vêtement déposait le 11 septembre son rapport final sur les conséquences d'un libre-échange avec les États-Unis pour ce secteur. Celui-ci conclut au danger de voir surgir plusieurs problèmes au sein de cette industrie à la suite de la création d'une zone de libre-échange, et souligne même l'existence de « risques certains », au nombre desquels la diminution de la production et la perte d'emplois et d'investissements au profit des États-Unis³². Le 21 septembre, le Sénat américain adoptait pour sa part un projet de loi qui permet au président de passer des accords commerciaux portant sur l'élimination ou la réduction de toute taxe; deux pays, le Canada et Israël, étant mentionnés comme éligibles à l'établissement d'un libre-échange général³³.

Les partenaires commerciaux des États-Unis et du Canada que sont les pays ouest-européens et le Japon exprimaient de leur côté leur volonté de s'opposer à de tels accords qui, selon eux, constitueraient une violation des accords du GATT, plus précisément du principe de non-discrimination contenu dans l'article I. Le Canada et les États-Unis soulignaient toutefois leur intention de poursuivre leurs discussions sur cette question. Les deux pays envisagent même leur action comme une façon de persuader leurs autres partenaires de s'engager dans de nouvelles négociations commerciales multilatérales en vue de libéraliser les règles du GATT. M. James Kelleher, nous l'avons souligné plus haut, estimait qu'un précédent bilatéral pourrait servir de catalyseur à une action multilatérale. Du côté américain, l'adjoint au représentant commercial américain, M. Harvey Bale, déclarait à Montréal le 1^{er} octobre qu'il ne croyait pas qu'il était nécessaire d'attendre la conclusion d'un consensus multilatéral avant de prendre des mesures concrètes de libéralisation du commerce. Nous ne devons pas permettre que les réticences des autres pays, disait-il, nous empêchent de jouir des avantages d'un accroissement du commerce, même si le fait de conclure des ententes bilatérales devait entraîner certaines complications³⁴.

30. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 12, no. 37 (17 octobre 1984), p. 4; William JOHNSON, *The Globe and Mail*, 27 septembre 1984, p. 9.

31. *Le Devoir*, 14 juillet 1984, p. 4; *The Globe and Mail*, 14 juillet 1984, p. B2.

32. *Le Devoir*, 12 septembre 1984, p. 17.

33. William JOHNSON, *The Globe and Mail*, 25 septembre 1984, p. 1.

34. David STEWART-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 1^{er} octobre 1984, p. 1B1.

Le Canada exprimait à plusieurs reprises au cours de l'été son inquiétude devant une recommandation de la *International Trade Commission* américaine d'imposer des quotas aux importations de certains produits sidérurgiques. Cette question fit l'objet de plusieurs communiqués de la part du ministère canadien des Affaires extérieures, d'une rencontre entre le ministre canadien du Commerce extérieur et le représentant américain au Commerce et d'une lettre envoyée par le premier ministre Turner au président Reagan. Celle-ci soulignait la fiabilité du Canada en tant que fournisseur d'acier et de cuivre aux États-Unis et demandait au président américain de tenir compte des coûts élevés que pourrait représenter, pour les deux économies, l'adoption des mesures protectionnistes. En septembre, le président Reagan décidait de ne pas imposer de mesures pour protéger davantage l'industrie sidérurgique américaine, mais annonçait en même temps que son gouvernement négocierait des accords de limitation volontaire des exportations à destination des États-Unis. Les importations en provenance du Canada ne seraient toutefois pas touchées par ces mesures, déclarait le représentant américain au Commerce, de même que ne serait pas renégocié un accord conclu en 1982 avec la CEE³⁵. Le gouvernement canadien se réjouissait de la décision des États-Unis, et le Premier ministre déclarait qu'il croyait « que les Américains et les membres du Congrès américains ont réalisé et devraient réaliser qu'il est très important pour eux d'avoir le Canada comme ami et allié »³⁶.

La Commission du commerce international des États-Unis examinait encore au cours de l'été les exportations canadiennes de poisson, à la suite de plaintes des pêcheurs du Nord-Est américain et de Porto Rico, ainsi que les exportations de porc³⁷. D'autre part, le Canada exprimait sa désapprobation à l'égard de l'entrée en vigueur, le 7 septembre, d'un nouveau règlement relatif aux importations de textile aux États-Unis. Une note diplomatique demandant un délai dans la mise en application du nouveau règlement de douane avait été envoyé à Washington le 30 août. Le Japon, la CEE et les pays membres du comité des textiles du GATT se sont également élevés contre l'imposition de ce nouveau règlement qui exige des exportateurs qu'ils fournissent une liste détaillée de la provenance des composantes des vêtements exportés, afin que les États soumis à des quotas ne puissent les contourner en faisant parvenir leurs textiles sur le marché américain par un tiers pays. En 1983, les exportations canadiennes de textile à destination des États-Unis s'élevaient à environ \$113 millions³⁸. Le Canada s'employait enfin à convaincre les États-Unis à ne pas mettre en application un autre règlement, relatif celui-là au gaz naturel, le gouvernement fédéral et les producteurs canadiens de gaz naturel craignant les effets négatifs sur les exportations canadiennes du règlement proposé par la *Federal Energy Regulatory Commission* américaine³⁹.

Le *NorthEast MidWest Institute* de Washington publiait en septembre une étude sur les échanges d'électricité entre le Canada et les États-Unis. Elle prévoit une forte augmentation des exportations canadiennes en 1988, qui feraient alors un bond comme celui qui a été enregistré depuis 1979. Selon cette étude, les exportations d'électricité à destination des États-Unis pourraient rapporter \$5 milliards en 1989, contre \$1,5 milliard en 1984⁴⁰. Enfin,

35. *Le Devoir*, 19 septembre 1984, p. 1.

36. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 106*, 11 juillet 1984, *Communiqué no. 107*, 18 juillet 1984, *Communiqué no. 121*, 29 août 1984, *Communiqué no. 129*, 26 septembre 1984, *Communiqué no. 125*, 18 septembre 1984, *Le Devoir*, 20 septembre 1984, p. 14.

37. *The Globe and Mail*, 13 septembre 1984, p. B3 et 6 septembre 1984, p. 1; Oliver BERTIN, *The Globe and Mail*, 2 août 1984, p. B4.

38. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 1^{er} septembre 1984, p. B2; Cathryn MOTHERWELL, *The Globe and Mail*, 8 septembre 1984, p. B4.

39. *The Globe and Mail*, 12 juillet 1984, p. B3.

40. Jean CHARTIER, *Le Devoir*, 11 septembre 1984, p. 11.

Statistique Canada publiait les chiffres se rapportant au commerce de marchandises avec les États-Unis. En 1983, le Canada a enregistré un excédent record de \$11,7 milliards de ce commerce avec les États-Unis. L'excédent de 1983 était attribué à une augmentation des exportations à destination des États-Unis alors que le surplus de l'année précédente avait été imputé à une baisse des importations canadiennes en provenance de ce pays⁴¹.

3 — AUTRES QUESTIONS

Les services postaux des deux pays signaient le 8 août un accord en vue d'accélérer la livraison du courrier. Les administrations postales canadienne et américaine s'engageaient par là à traiter le courrier en provenance de l'autre pays au même titre que le courrier intérieur⁴². Deux nouveaux accords sur les transports aériens étaient également signés en août avec les États-Unis. Ceux-ci étaient présentés par le ministre du Commerce extérieur, M. Francis Fox, comme une concrétisation du concept de libéralisation des services aériens annoncé en juin par le ministre des Transports. L'un de ces accords établit un programme expérimental de services aériens transfrontières à partir de l'aéroport de Mirabel, au Québec, et l'autre simplifie la procédure administrative s'appliquant aux transporteurs régionaux et locaux qui veulent assumer la correspondance entre de petites agglomérations urbaines et de grands centres⁴³.

La Commission américaine nommée par le secrétaire à l'Intérieur pour faire des recommandations sur le projet de dérivation Garrison siégeait à Bismarck (North Dakota), à la mi-septembre. Un représentant du ministère canadien de l'Environnement et le ministre de l'Agriculture du Manitoba témoignaient devant la Commission, plaidant en faveur de l'abandon du projet et de la recherche d'une autre source d'irrigation. Le représentant du gouvernement fédéral affirmait que le Canada serait prêt, en dernier recours, à considérer la possibilité de fournir l'eau de la rivière Missouri au Dakota du Nord, par voie de pipeline. Le Canada s'oppose au projet de dérivation des États-Unis, à cause des conséquences environnementales qu'il entraînerait⁴⁴.

F — Le Canada et l'Europe occidentale

Les échanges canado-européens du trimestre d'été furent ponctuels et se rapportèrent pour la plupart à des questions commerciales. Mais d'abord, le premier ministre John Turner se rendait en Grande-Bretagne le 7 juillet pour demander à la reine Elizabeth II de reporter le voyage qu'elle devait faire au Canada du 14 au 27 juillet. M. Turner s'assurait ainsi que le voyage de la souveraine ne se produise en période de campagne électorale, puisqu'il annonçait la tenue d'élections deux jours plus tard. En Angleterre, le Premier ministre canadien rencontrait la première ministre Margaret Thatcher avec qui il s'entretenait de quelques questions d'intérêt commun. M. Turner avait également l'occasion de voir le secrétaire général de l'OTAN, Lord Carrington⁴⁵.

Le ministère des Affaires extérieures publiait en août un rapport sur les débouchés commerciaux au Royaume-Uni. Le ministère a entrepris il y a quelque temps une série d'études destinées à renseigner les exportateurs canadiens sur les possibilités qu'offrent les marchés étrangers. L'étude sur le Royaume-Uni, troisième marché d'exportation du Canada,

41. *Le Devoir*, 26 juillet 1984, p. 10.

42. *The Globe and Mail*, 9 août 1984, p. 11.

43. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 119*, 21 août 1984.

44. *The Globe and Mail*, 12 septembre 1984, p. 3.

45. Paul KORING, *Le Devoir*, 9 juillet 1984, pp. 1 et 8.

est la neuvième de la série⁴⁶. D'autre part, le ministre du Commerce extérieur annonçait à la fin du mois d'août la création d'un Comité d'hommes d'affaires Canada-Belgique, destiné à assurer la promotion des intérêts économiques et commerciaux des deux pays. Ce comité, qui réunira des hommes d'affaires des deux pays, se réunira deux fois par année⁴⁷. Toujours en ce qui a trait aux relations commerciales, le ministre suédois du Commerce extérieur venait en mission économique au Canada du 28 septembre au 2 octobre, pour y avoir des entretiens avec le ministre canadien du Commerce extérieur et avec des représentants du gouvernement de la Colombie-Britannique⁴⁸.

Le Canada et la Grèce signaient le 20 août un nouvel accord relatif au transport aérien. Celui-ci permet à la compagnie grecque *Olympic Airways* et à *CP Air* d'étendre leurs réseaux dans l'autre pays⁴⁹. Le ministère des Finances du Canada annonçait d'autre part en juillet la conclusion d'un nouvel accord de taxation entre le Canada et les Pays-Bas, qui remplacerait l'accord actuel vieux de vingt-sept ans. L'accord doit recevoir la ratification des deux pays avant d'entrer en vigueur, ce qui n'était pas prévu avant la fin de l'année 84⁵⁰.

Un différend territorial avec le Danemark entraînait des protestations canadiennes en juillet, à la suite de la visite d'un ministre danois dans l'île de Hans, entre l'île d'Ellesmere et le Groenland. Le Canada et le Danemark se disputent la propriété de l'île de Hans et tout geste posé par l'un des deux pays, et qui pourrait signifier une manifestation de souveraineté, entraîne les protestations de l'autre⁵¹.

G — Le Canada, la Pologne et l'Union soviétique

Le Canada se disait heureux, au début du mois d'août, de l'amnistie accordée par le Parlement polonais aux prisonniers politiques de ce pays. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, dans la déclaration qu'il faisait à propos de l'amnistie, qualifiait le geste d'« étape positive et (de) signe encourageant » de la disposition du gouvernement polonais à entamer le dialogue avec la population⁵². Quinze jours plus tard, M. Jean Chrétien annonçait, en réponse à ce geste, la levée des restrictions imposées en février 1982 par le Canada sur les vols de la compagnie LOT à destination du Canada⁵³.

L'Union soviétique tentait toujours de persuader le Canada d'établir un meilleur équilibre de son commerce avec l'URSS. L'attaché agricole soviétique au Canada, M. Igor Kononov, demandait encore une fois au Canada, à l'occasion d'une foire commerciale, d'acheter plus de produits manufacturés fabriqués en Union soviétique. Il suggérait même que si le Canada n'acceptait pas de reconnaître le fait que le commerce n'est pas une chose à sens unique, l'Union soviétique pourrait acheter ailleurs les céréales dont elle a besoin⁵⁴.

46. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 116*, 16 août 1984.

47. *Ibid.*, *Communiqué no. 123*, 30 août 1984.

48. *Ibid.*, *Communiqué no. 130*, 28 septembre 1984.

49. *Ibid.*, *Communiqué no. 114*, 14 août 1984.

50. *The Globe and Mail*, 20 juillet 1984, p. B11.

51. *The Globe and Mail*, 15 août 1984, p. 8.

52. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 109*, 2 août 1984.

53. *Ibid.*, *Communiqué no. 118*, 17 août 1984.

54. *The Globe and Mail*, 28 septembre 1984, p. 4.

H — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

Deux dirigeants des Caraïbes, de passage au Canada pour participer à la rencontre des ministres des Finances du Commonwealth, exprimaient le désir de voir le Canada participer au rétablissement de la situation dans les Antilles. Le premier ministre de Saint-Vincent, M. James Mitchell, souhaitait ainsi une rencontre entre le Canada et les pays de langue anglaise des Caraïbes dans le but de discuter de la dégradation des relations entre le Canada et cette région à la suite de l'invasion américaine de la Grenade. Selon M. Mitchell, l'arrivée d'une nouvelle administration à Ottawa constituerait le moment propice pour assurer une reprise des bonnes relations entre les deux régions⁵⁵. Le premier ministre de la Barbade, M. Tom Adams, espérait, pour sa part, que le Canada participe à l'entraînement d'une force de défense à la Grenade, force qui remplacerait la force d'intervention américano-antillaise. M. Adams reprochait d'autre part au Canada de ne pas avoir effectué une bonne analyse de la situation de la Grenade, lorsqu'il s'était déclaré mécontent du geste posé par les États-Unis et les pays des Caraïbes. Pour le premier ministre Adams, la réaction positive de la population grenadine constituait l'indicateur de la justesse de l'intervention⁵⁶.

Le journal torontois *The Globe and Mail* rapportait en septembre que le président du Brésil avait demandé par écrit aux premiers ministres canadien et britannique la tenue, dans les plus brefs délais, d'une rencontre de négociations entre les gouvernements concernés par la crise de l'endettement en Amérique latine. Le président brésilien estimait qu'une nouvelle rencontre pourrait, après celle des débiteurs du mois de juin à Carthagène et à la suite du sommet de Londres qui avait permis d'entrevoir des possibilités de dialogue, faire progresser les choses⁵⁷.

Enfin, le Canada versait en août une somme de \$2,5 millions au Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, au bénéfice des programmes d'aide de cet organisme auprès des réfugiés du Honduras, du Costa Rica et du Nicaragua⁵⁸.

I — Le Canada et l'Afrique (sud du Sahara)

Le Canada affectait \$15 millions à des projets de développement au Sénégal au cours de l'été. Les deux pays signaient le 26 juillet à Dakar trois protocoles d'entente portant sur la conservation forestière, le développement de la pêche et la transformation du poisson. Une autre entente prévoyait une aide alimentaire pour l'achat de blé et de lait en poudre et enfin, un amendement était apporté à l'entente sur le Fonds de contrepartie canado-sénégalais⁵⁹.

Le ministre des Transports de la Guinée, M. Abdourahamane Kaba, était en visite au Canada du 23 au 28 août. La Guinée est un pays de concentration de l'ACDI depuis 1981. Le ministre guinéen avait des entretiens avec le ministre canadien du Commerce extérieur, M. Francis Fox, avec qui il a signé un protocole d'entente prévoyant l'acquisition de biens et services canadiens d'une valeur de \$21,6 millions pour l'achat d'un avion DASH-7 et la fourniture d'assistance technique dans le secteur de l'aviation civile. M. Kaba, qui visitait Ottawa, Montréal et Toronto, rencontrait d'autre part les responsables de l'ACDI et de la SEE, ainsi que des hommes d'affaires canadiens⁶⁰. Les deux pays avaient signé plus tôt cet été une entente par laquelle le Canada s'était engagé à fournir une aide d'environ \$4,8 millions à la

55. Cecil FOSTER, *The Globe and Mail*, 18 septembre 1984, p. 10.

56. Michel ARSENAULT, *Le Devoir*, 19 septembre 1984, p. 4.

57. *The Globe and Mail*, 27 juillet 1984, p. B3.

58. ACDI, *Communiqué no. 84-49*, 27 août 1984.

59. *Ibid.*, *Communiqué no. 84-48*, 15 août 1984.

60. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 120*, 24 août 1984.

Société nationale d'électricité de la Guinée pour l'achat de matériel et pour de l'assistance technique⁶¹.

La sécheresse aux conséquences dramatiques dont souffre l'Éthiopie amenait le Canada à fournir une aide de \$250,000 à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, au début du mois d'août⁶².

J — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

1 — L'ASEAN

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nommé par le premier ministre John Turner, M. Jean Chrétien, effectuait son premier voyage à l'étranger en direction de l'Asie, du 9 au 14 juillet. Le ministre se rendait au Japon puis à Djakarta, en Indonésie, pour participer à la rencontre annuelle des partenaires du Dialogue de l'ASEAN. La rencontre des partenaires du Dialogue rassemble six entités avec lesquelles l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est a établi des relations formelles. Ce sont l'Australie, le Canada, la CEE, le Japon, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis⁶³.

Dans le discours qu'il prononçait lors de cette rencontre, le ministre Chrétien soulignait l'engagement du Canada à renforcer ses liens économiques avec les pays du Pacifique. Le resserrement des relations économiques et commerciales entre les pays bordant le Pacifique avait d'ailleurs constitué l'essentiel des discussions de la première journée de la rencontre, discussions que M. Chrétien qualifiait de positives. Le ministre canadien se réjouissait des réalisations de l'ASEAN, notamment au chapitre de la création d'un sentiment d'appartenance et de complémentarité culturelle en Asie du Sud-Est. Il réitérait l'appui accordé par le Canada aux demandes de l'ASEAN exigeant le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge. Enfin, M. Chrétien citait le programme canadien d'aide au développement de la région comme constituant un « aspect concret » de l'appui du Canada à la région⁶⁴.

2 — L'AUSTRALIE

Le ministre australien du Soutien de la défense, M. Brian Howe, effectuait une visite au Canada du 7 au 10 août. M. Howe était accompagné d'une délégation de hauts fonctionnaires. La délégation australienne devait avoir des réunions de travail avec des représentants des ministères des Affaires extérieures, de la Défense nationale et de l'Expansion industrielle régionale, et faire quelques visites industrielles. Les projets de coopération économique actuels des deux pays portent sur la défense, la concession réciproque de licences, la coopération industrielle, la commercialisation conjointe, la co-entreprise et le partage de techniques mutuellement avantageuses. Selon le ministre canadien du Commerce extérieur, M. Francis Fox, les Australiens s'intéresseraient particulièrement aux réalisations canadiennes dans le domaine de la défense et des technologies de pointe⁶⁵.

3 — LA CHINE

Quatre représentants du ministère chinois de la Justice effectuaient une mission d'étude au Canada à la fin du trimestre d'été dans le but d'examiner le système judiciaire canadien.

61. ACDI, *Communiqué no. 84-44*, 3 août 1984.

62. *Ibid.*, *Communiqué no. 84-43*, 2 août 1984.

63. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 103*, 5 juillet 1984.

64. *Ibid.*, *Discours*, 13 juillet 1984.

65. *Ibid.*, *Communiqué no. 113*, 8 août 1984.

Le ministre canadien de la Justice, M. John Crosbie, déclarait à cette occasion que cette visite constituait un premier pas vers l'instauration d'un échange d'information sur le droit et le système juridique entre le Canada et la République populaire de Chine⁶⁶. Le quotidien montréalais *Le Devoir* rapportait d'autre part à la mi-septembre que la société *China National Import-Export Corporation*, agissant au nom du ministère chinois des Postes et Télécommunications, avait signé avec la société canadienne Spar Aérospatiale Ltée des contrats d'une valeur de plus de \$5 millions pour la fourniture de quatre stations terrestres et d'un équipement de communications⁶⁷.

Le Canada félicitait les gouvernements de la Chine et du Royaume-Uni pour la conclusion d'un accord sur l'avenir de Hong Kong. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, avait eu, lors de son passage à New York, un « entretien fort encourageant » au sujet de l'accord avec le ministre chinois des Affaires étrangères, et avait reçu de sir Geoffrey Howe un message « très positif ». À cause des intérêts économiques et commerciaux du Canada à Hong Kong, le gouvernement canadien a « tout intérêt, précisait le communiqué, à ce que soient maintenues « la stabilité et la prospérité » de Hong Kong, et il est d'avis que l'accord récemment parafé est une étape très importante et très constructive en ce sens »⁶⁸.

4 — LE JAPON

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Jean Chrétien, était à Tokyo du 9 au 11 juillet. Ses entretiens avec son homologue japonais, M. Shintaro Abe, portaient sur plusieurs questions bilatérales et multilatérales. M. Chrétien a exprimé le désir du Canada de voir le Japon augmenter ses achats de produits canadiens, de charbon et de réacteurs nucléaires plus particulièrement. Les deux ministres ont souhaité la reprise des négociations sur les armes nucléaires entre les superpuissances et ont discuté de la situation du Kampuchéa. Le premier ministre Nakasone recevait le ministre canadien qui lui remettait une lettre du premier ministre Turner invitant le chef du gouvernement japonais à venir au Canada. La dette du tiers monde, les taux d'intérêt élevés, le protectionnisme et le commerce de l'automobile et des réacteurs nucléaires entre les deux pays ont été au nombre des questions abordées par MM. Nakasone et Chrétien⁶⁹.

Au pays, le ministre de l'Industrie, M. Ed Lumley, déclarait en juillet que les contingentements imposés à l'entrée de voitures japonaises au Canada disparaîtraient lorsque le Canada aurait obtenu « sa juste part » des investissements faits par les fabricants d'automobiles japonais dans d'autres pays, ce qui n'était pas encore le cas selon M. Lumley. En juin, la compagnie Honda avait annoncé un investissement de \$100 millions consacré à la construction d'une usine d'assemblage en Ontario, et plus tôt, Toyota Canada avait annoncé son intention de construire une usine de fabrication de roues en Colombie-Britannique⁷⁰. À la fin juillet, le *Globe and Mail* rapportait la signature d'un accord entre une société canadienne et une société japonaise pour la fabrication de pièces automobiles⁷¹.

Enfin, la Banque de Tokyo annonçait le 31 juillet que le gouvernement canadien avait emprunté chez elle une somme de 120 milliards de yens, soit \$490 millions canadiens. Le prêt, d'une durée de huit ans, portait un taux d'intérêt de 7,9%⁷².

66. *The Globe and Mail*, 25 septembre 1984, p. 4.

67. Paul DURIVAGE, *Le Devoir*, 14 septembre 1984, p. 9.

68. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 128*, 26 septembre 1984.

69. *Ibid.*, *Communiqué no. 103*, 5 juillet 1984; *Le Devoir*, 11 juillet 1984, pp. 1 et 8.

70. *Le Devoir*, 23 juillet 1984, p. 10.

71. Brian MILNER, *The Globe and Mail*, 30 juillet 1984, p. B1.

72. *Le Devoir*, 1^{er} août 1984, p. 9.

5 — LE PAKISTAN

Le Canada et le Pakistan ne réussissaient pas, au cours de l'été, à reprendre leur coopération nucléaire. À la suite de trois jours de discussions avec des représentants du gouvernement pakistanais, le sous-ministre pour les affaires politiques au ministère des Affaires extérieures, M. de Montigny Marchand, déclarait que les deux parties avaient conclu qu'il était très difficile de s'entendre sur la question nucléaire. Le Canada avait fourni, en 1972, un réacteur CANDU au Pakistan mais il avait cessé de leur fournir pièces et combustible à partir de 1976, devant le refus du Pakistan, pays non-signataire du Traité de non-prolifération, d'accepter des garanties plus sévères⁷³.

Le Canada poursuivait toutefois, avec ce pays, les discussions relatives à la coopération dans le secteur pétrolier. *The Globe and Mail* rapportait dans son édition du 18 septembre que la société Petro-Canada International et la société pakistanaise *Oil and Gas Development Corporation* étaient sur le point de signer une entente portant sur l'assistance financière et technique à l'exploration pétrolière au Pakistan⁷⁴. L'ACDI avait déjà annoncé en juin l'affectation de ressources accrues au secteur pakistanais du pétrole et du gaz.

Par ailleurs, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Jean Chrétien, condamnait en août les récentes attaques frontalières menées par l'Afghanistan contre le Pakistan. Qualifiant de « profondément alarmante » l'augmentation du nombre des intrusions afghanes à la frontière du Pakistan, M. Chrétien estimait qu'elles révélaient « un autre aspect tragique de l'occupation de l'Afghanistan par les forces soviétiques ». Il soulignait les efforts déployés par le Pakistan pour venir en aide aux réfugiés afghans et le soutien que le Canada fournissait à ces derniers et aux tentatives du secrétaire général des Nations Unies en vue de permettre la restauration de l'indépendance de l'Afghanistan⁷⁵.

6 — L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET L'AIDE HUMANITAIRE

Le Canada, par l'entremise de la SEE et de l'ACDI, octroyait à l'Inde un montant de \$620 millions pour l'achat de biens et de services canadiens destinés à la réalisation d'un projet hydroélectrique. Il s'agissait là du plus important plan de financement parallèle effectué par l'ACDI et la SEE à ce jour. L'Inde doit investir pour sa part un montant à peu près équivalent (environ \$648,5 millions). Ce projet, pour lequel le Canada fournira assistance technique et équipement et qui permettra à l'Inde de développer ses ressources hydroélectriques, était considéré par le ministre canadien du Commerce extérieur, M. Francis Fox, comme un modèle de coopération entre les deux pays⁷⁶.

Pour l'Indonésie, l'ACDI s'engageait en août à allouer \$8 millions pour la construction, l'équipement et l'assistance technique reliée à la création d'un centre de recherches sur les maladies animales⁷⁷. Le Canada et l'Indonésie examinaient également la possibilité que l'Énergie atomique du Canada Ltée (EACL) fournisse à la *National Atomic Energy Agency* un laboratoire de recherche nucléaire qui serait construit près de Djakarta⁷⁸.

Des fonds du programme d'assistance humanitaire internationale de l'ACDI étaient attribués au bénéfice des réfugiés en Thaïlande et des victimes d'inondations au Bangladesh au cours de l'été. Deux millions de dollars étaient octroyés au Haut-Commissariat des

73. *The Globe and Mail*, 19 juillet 1984, p. 10.

74. *The Globe and Mail*, 18 septembre 1984, p. B4.

75. Ministère des Affaires extérieures, *Discours*, 29 août 1984.

76. *Ibid.*, *Communiqué no. 112*, 6 août 1984.

77. ACDI, *Communiqué no. 84-45*, 7 août 1984.

78. *The Globe and Mail*, 21 septembre 1984, p. B7.

Nations Unies pour les réfugiés et à l'Opération de secours frontalier des Nations Unies pour le secours aux réfugiés cambodgiens de Thaïlande⁷⁹. La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge recevait \$85,000 pour les secours à apporter au Bangladesh⁸⁰.

K — Chronologie thématique*

L'Algérie

du 10 au 15 juillet:

Le ministre algérien de la Culture et du Tourisme, M. Abdelmadjid Meziane, effectue une visite officielle au Canada. Les deux pays signent à cette occasion un accord de co-production cinématographique.

Le Chili

10 septembre:

L'ambassade canadienne à Santiago est occupée pendant quarante-cinq minutes par neuf personnes réclamant l'arrestation des responsables du meurtre d'un prêtre français tué au cours d'une manifestation antigouvernementale et la remise en liberté des personnes arrêtées au cours des dernières semaines à Pudahuel.

Le Canada et la Corée

17 septembre:

La troisième réunion conjointe des *Canada-Korea* et *Korea-Canada Business Councils* s'ouvre à Séoul. Le président d'une compagnie de Vancouver, la *British Columbia Resources Investment Corporation*, dirige la délégation canadienne, dont l'objectif est de discuter des possibilités d'augmentation des exportations de services vers la Corée du Sud.

Manifestations contre les représentants indiens au Canada

16 août:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se dit consterné de l'effraction commise par des manifestants à la résidence du Consul général de l'Inde à Vancouver. Le gouvernement canadien a l'intention d'examiner le dossier relatif à la série récente d'incidents dirigés contre les représentants et les locaux diplomatiques de l'Inde au Canada afin de déterminer les poursuites à intenter. Selon le ministre, « la campagne menée récemment par certains groupes au Canada pour embarasser les représentants du gouvernement indien dans notre pays et nuire aux activités de ces derniers est tout à fait contraire à l'esprit de notre relation ». M. Chrétien soulignait que le Canada ne pouvait tolérer que de tels actes soient posés contre des installations diplomatiques sur son territoire.

Manoeuvres de l'OTAN

du 24 août à la fin septembre:

Environ 4,000 soldats canadiens participent aux manoeuvres d'automne de l'OTAN en RFA. L'exercice, nommé FALLEX 84, fut toutefois perturbé par le mauvais temps.

79. ACIDI, *Communiqué no. 84-42*, 12 juillet 1984.

80. *Ibid.*, *Communiqué no. 84-47*, 9 août 1984.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Achats d'avions pour les Forces armées canadiennes

23 août:

Les ministres de la Défense et des Approvisionnements annoncent l'achat de deux avions C-130 Hercules en remplacement d'avions perdus dans des accidents. L'achat de ces avions de transport, fabriqués par Lockheed-Georgia, représente \$46 millions.

30 août:

Le ministre de la Défense annonce que le Conseil du Trésor a approuvé l'achat de six avions Dash 8, comprenant quatre appareils d'entraînement à la navigation aérienne et deux appareils de transport. Le contrat, confié à la société De Havilland du Canada, représente \$98,1 millions.

Statistiques commerciales

Juillet:

Selon le ministère des Pêches et des Océans, la valeur des exportations canadiennes de poisson a légèrement baissé (de 2%) en 1983, se chiffrant à \$1,6 milliard. Soixante pour cent du poisson et des produits de la mer canadiens sont achetés par les États-Unis, quinze pour cent par la CEE et neuf pour cent par le Japon. Le Canada est le premier exportateur mondial de poisson, en terme de valeur.

Août:

Selon *Statistique Canada*, le Canada a enregistré un déficit de \$1,848 milliard de sa balance touristique au cours des six premiers mois de 1984. L'agence fédérale prévoyait cependant une amélioration considérable de la situation pour le troisième trimestre, période au cours de laquelle le Canada bénéficie régulièrement d'un surplus.

Statistique Canada annonce que la balance des paiements du Canada a enregistré un excédent de \$631 millions au cours du deuxième trimestre de 1984, une forte augmentation par rapport au premier trimestre, où l'excédent avait été de \$39 millions.

Venue du pape Jean-Paul II au Canada

du 9 au 21 septembre:

Le pape Jean-Paul II effectue une visite au Canada. Il se rend à Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, en Ontario, au Manitoba, en Alberta, en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve.

Participation canadienne aux activités de la Conférence de la Décennie de l'ONU pour la femme

28 août:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonce que \$220,000, tirés du budget de l'ACDI, seront versés par le Canada pour permettre la participation de femmes des pays les moins avancés à la Conférence mondiale de Nairobi qui se tiendra en juillet 1985 pour marquer la fin de la Décennie des Nations Unies pour la femme.

Stages au Canada de travailleurs sociaux du tiers monde

août:

L'ACDI fournit une subvention de \$250,000 pour permettre la venue au pays de cent travailleurs sociaux originaires de pays en développement, qui effectuent un stage de formation de six semaines organisé par le Conseil international de l'action sociale du Canada.

Colloque de l'ONU sur la Namibie

du 21 au 27 juillet:

Le Conseil des Nations Unies pour la Namibie tient à Montréal un colloque sur l'avenir de la Namibie. Les travaux sont ouverts par le directeur des Affaires africaines au ministère des Affaires extérieures du Canada, M. Eric Bergbush.

Nominations diplomatiques controversées

9 juillet:

Le premier ministre John Turner annonce, en même temps que la tenue d'élections générales, plusieurs nominations à des postes de sénateurs, de diplomates, de juges et de hauts fonctionnaires, nominations qui lui seront reprochées tout au long de la campagne électorale. Parmi celles-ci, deux touchant les Affaires extérieures se révèlent particulièrement controversées. La nomination de M. Bryce Mackasey comme ambassadeur au Portugal allait soulever les protestations du gouvernement portugais, le gouvernement canadien n'ayant pas sollicité l'approbation du Portugal avant l'annonce de la nomination. Le premier ministre Turner devait présenter par la suite au Portugal les excuses du gouvernement fédéral pour n'avoir pas suivi la procédure habituelle. La nomination de M. Eugene Whelan, comme ambassadeur et représentant permanent du Canada à la FAO, à Rome, devait pour sa part être critiquée à l'intérieur du pays, particulièrement en raison du fait que ce poste n'existait pas auparavant et était donc créé pour M. Whelan. Le gouvernement de Brian Mulroney allait toutefois retirer ces nominations le 11 octobre, ainsi que celle de M. Maurice Dupras au poste de Consul général du Canada à Bordeaux.

Nominations diplomatiques

août:

Le ministre des Affaires extérieures annonce les nominations suivantes à des postes d'ambassadeurs: M. Terence C. Bacon en Tchécoslovaquie, M. Donald W. Campbell en République de Corée, M. Marc Faguy au Cameroun, M. Richard V. Gorham en République populaire de Chine, M. Ewan N. Hare au Zaïre, M. Jacques Claude Noiseux au Liban, M. Maxwell F. Yalden en Belgique, M. James R. Francis en Finlande, M. John M. Harrington en Norvège, M. Marc Lemieux en Éthiopie. MM. Derek C. Arnauld, John R. MacLachlan et Manfred von Nostitz sont nommés hauts-commissaires en Tanzanie, en Guyane et en Malaisie.

Quatre nouveaux consuls sont aussi nommés: M. Dennis S. M. Baker à Hambourg, M. Douglas H. M. Branion à Dallas, M. Robert W. Burchill à Sidney en Australie et M. Charles W. Ross à Rio de Janeiro.

Nouvelle secrétaire générale de la Commission canadienne pour l'UNESCO

11 septembre:

Le Conseil des Arts annonce la nomination de Mme Shirley Cull Thomson au poste de secrétaire générale de la Commission canadienne pour l'UNESCO. Mme Thomson remplacera en janvier 1985 M. Claude Lussier.